

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par les conseillers Lionel Perez, Christian Arseneault, Marvin Rotrand, Magda Popeanu et Peter McQueen, en conformité avec l'article 5 du *Règlement de régie interne de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (CDN-NDG 1), pour être tenue par vidéo conférence via Zoom, le **vendredi 30 octobre 2020 à 16 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 octobre 2020 à 16 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions et de demandes du public.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

65 – Avis de motion des conseillers

65.01 Avis de motion des conseillers

CA Bureau des conseillers municipaux - 1203571008

Modifier les *Résolus* de la résolution CA20 170248 adoptée le 5 octobre 2020 et maintenue lors de la séance extraordinaire le 15 octobre 2020 (Résolution CA20 170270) et mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard du recours entrepris par madame Sue Montgomery contre la Ville de Montréal, en date du 16 octobre 2020.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

FAIT À MONTRÉAL ce 29 octobre 2020.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement